



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20250514-2025_05_05-DE



En
Présents : 13
Votants : 15
Absents : -excusés : 2
Procurations : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_05_05

Objet : Choix de devis de travaux sur les bâtiments communaux

L'an deux mille VINGT CINQ, le 12 mai à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 5 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, Mme MASIN Claudie, Mme FLEURY Aurore, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle, Mme DELFOUR Isabelle, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, conseillers municipaux.

Absente

Absents excusés : Mme CHASSAGNE Annie, M. BIBENS Sylvain

Exclus :

Procurations : Mme CHASSAGNE Annie à M. MESSAHEL Maurice ; M. BIBENS Sylvain à M. LAGARDE Dominique

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur LAGARDE, adjoint au Maire, responsable des bâtiments communaux, explique qu'il convient de rénover deux salles de classes à l'école, une dont la rénovation date de plusieurs années, l'autre en raison de l'ouverture d'une nouvelle classe.

Il propose deux devis :

- Entreprise Ambiance Deco : 6 266,62 € TTC
- Entreprise ZIOUKA SERVICES : 6 512 € TTC

Après avoir étudié les deux devis et en avoir délibéré, le conseil municipal choisit l'entreprise ZIOUKA services.

A Lussac, le 12 mai 2025

Le Maire

Didier GATINEL

